



## Communiqué intersyndical

La Première Ministre a annoncé, ce 10 janvier 2023, le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Le système par répartition n'est pas en danger, y compris pour les jeunes générations. Le gouvernement instrumentalise la situation financière du système de retraite et affirme, à tort, que le recul de l'âge légal de la retraite est un impératif. Des alternatives, y compris financières, existent pour améliorer les fins de carrière et les montants des pensions.

Les organisations syndicales représentent l'ensemble des travailleurs et des travailleuses, demandeurs et demandeuses d'emploi, et retraités.es. Le 19 janvier 2023 donne le départ d'une puissante mobilisation interprofessionnelle et unitaire sur les retraites dans la durée.

Les organisations syndicales appellent l'ensemble de la population à se mobiliser fortement dès cette première journée dans l'ensemble du territoire et à participer aux différentes initiatives organisées en intersyndicale.

**Le 19 janvier 2023**

**Manifestation à TULLE à 10h00**

**Départ depuis la Place Smolensk**

**(Marché couvert à côté de la gare)**

Tulle, le 11 janvier 2023